



Conseil économique et social

Distr. générale
22 décembre 2014
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée : « Les femmes
en l'an 2000: égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Sveriges Kvinnolobby, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social

* Le présent document n'a pas fait l'objet d'une relecture sur le fond par les services d'édition.



Déclaration

Depuis l'adoption du Programme d'action de Beijing en 1995, le monde a connu d'importantes transformations qui ont eu des incidences différentes sur les femmes et les hommes. La pauvreté garde néanmoins un visage de femme. Le mouvement des femmes continue de demander le droit de participer à la prise de décisions sous tous ses aspects et de réclamer que l'expérience et les connaissances acquises par les femmes soient prises en compte dans les négociations internationales, les politiques nationales et la recherche sur les systèmes économiques et sociaux. Le respect des droits fondamentaux des femmes et l'égalité entre les sexes sont des éléments indispensables du développement durable au niveau mondial.

Le mouvement des femmes nordiques, avec Sveriges Kvinnolobby en première ligne, s'est livré, dans le nouveau cadre de développement, à un examen poussé des enjeux féministes qui a abouti en juin 2014 à la Conférence régionale « Nordiskt Forum » de Malmö autour du thème « New Action on Women's Rights (Nouvelles actions pour la défense des droits des femmes) ». Dans un document d'analyse issu du Nordiskt Forum il est demandé que le Programme d'action de Beijing devienne une réalité dans les pays nordiques. Le document a été élaboré à la suite de discussions approfondies à différents niveaux reposant sur le Programme d'action de Beijing et sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Sveriges Kvinnolobby souhaiterait mettre l'accent sur cinq grandes questions traitées dans le document final: Feminist Agreements and Demands (Accords et demandes féministes).

Les femmes et la pauvreté: une économie féministe – développement économique et social

Les objectifs stratégiques concernant les femmes et la pauvreté énoncés dans le Programme d'action de Beijing restent d'une importance centrale pour toute action au niveau mondial. Nous demandons qu'il soit procédé à des recherches sur la manière dont les principes et les modèles macro-économiques favorisent l'inégalité et sur la manière de rectifier ces modèles pour qu'ils prennent en compte la question de genre et permettent ainsi de mettre en place une société juste et durable.

L'économie et la recherche féministes prennent en compte la vie quotidienne des hommes et des femmes et leurs conditions de vie différentes dans le souci de trouver un équilibre entre les fonctions de production et de reproduction dans la société. Nous soutenons que l'égalité entre les sexes est un facteur déterminant si l'on veut parvenir à un développement économique, social et durable viable. L'heure est venue pour les gouvernements de respecter les engagements qu'ils ont pris à Beijing. Pour que leurs politiques économiques soient sexospécifiques les gouvernements doivent :

- Tenir compte de la problématique du genre dans l'établissement des budgets nationaux et veiller à ce que les résultats obtenus soient mesurés et publiés;
- Veiller à ce que les soins non rémunérés à la famille ressortent clairement dans la comptabilité nationale et soient pris en compte dans les modèles économiques;

- Promouvoir l'indépendance et les droits économiques des femmes notamment l'accès à un travail rémunéré et à des conditions de travail satisfaisantes;
- Définir des mesures tendant à réduire les écarts de revenus entre les femmes et les hommes;
- Veiller à ce que les crises économiques mondiales soient analysées selon des critères de genre aussi bien en ce qui concerne leurs causes que leurs conséquences.

Santé

L'importance des questions relatives au sexe et au genre en matière de santé, de maladie et de soins est bien connue mais fait l'objet de trop peu de recherches pour que des soins de santé équivalents puissent être dispensés à tous. Dans toutes les interventions de soins de santé il faut garantir une perspective sexospécifique et assurer des services soucieux de l'intégrité physique des femmes.

Nous demandons en outre que tant les femmes que les hommes bénéficient de bons conseils concernant la santé sexuelle et génésique et leurs droits dans ces domaines. Le droit qu'ont les femmes de prendre leurs propres décisions au sujet de leur corps, de leur sexualité et de leurs grossesses constitue la clé de voûte d'une société fondée sur l'égalité des sexes. Des restrictions sont de plus en plus apportées au droit à l'avortement, or l'expérience montre que l'interdiction des avortements n'entraîne pas la réduction de leur nombre mais en fait des avortements à risque. Il faut :

- Donner à la recherche sur les soins de santé sexospécifiques des moyens adéquats en vue d'assurer l'égalité entre les sexes pour ce qui est du diagnostic, de la recherche, du traitement et du suivi de la maladie;
- Mettre en place des systèmes de soins de santé et des procédures judiciaires qui reconnaissent l'expérience vécue par les femmes lors de viols, de sévices sexuels et de violence d'une manière qui garantisse le respect de l'intégrité et des droits de la personne;
- Garantir une éducation sexuelle obligatoire de bonne qualité, l'accès à des moyens contraceptifs modernes, des grossesses sans risque ainsi que, pour toutes les femmes, l'accès à des soins de santé en matière sexuelle et génésique ainsi que l'exercice des droits y relatifs.

Violence à l'égard des femmes

Le harcèlement et les sévices sexuels, le viol, la violence psychologique et physique, la mutilation génitale, les mariages forcés, la prostitution et la traite des femmes ne sont que quelques-uns des actes criminels commis à l'encontre des femmes et des filles dans le monde entier. La violence à l'égard des femmes a une incidence sur les droits fondamentaux, la démocratie, la santé publique, l'égalité entre les sexes et doit être une des grandes préoccupations de toute société et de tout pays. Nous attirons l'attention sur la campagne du Secrétaire général « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes » et encourageons les États Membres à renforcer cette campagne et à la mettre en œuvre au plan national. Il faut :

- Déterminer les causes profondes de la violence et des sévices infligés aux femmes dans différentes sociétés et élaborer des plans d'action nationaux autour d'objectifs clairement définis et avec des allocations de ressources adéquates afin de défendre résolument les droits des femmes notamment en mettant des refuges à leur disposition.

Sveriges Kvinnolobby relève avec inquiétude les tentatives faites dans les organisations internationales pour affaiblir les textes sur la prostitution des femmes et des filles. Nous considérons que l'achat de services sexuels constitue une violence à l'égard des femmes. En 1999, la Suède a adopté pour lutter contre la demande à l'origine de la prostitution une loi connue au plan international sous le nom de modèle nordique et qui érige en infraction l'achat de services sexuels. Cette loi a donné à la police et aux magistrats du ministère public les moyens de lutter contre la traite des êtres humains et a notablement modifié les attitudes à l'égard de l'achat de services sexuels en Suède. La Norvège a adopté une loi semblable et a étendu son application aux actes de prostitution commis par ses ressortissants hors des frontières nationales. Le Parlement européen a adopté en février 2014 la « résolution Honeyball » qui reconnaît que la prostitution est une atteinte aux droits et la dignité de l'être humain et constitue un obstacle à l'égalité entre les femmes et les hommes :

- Tous les pays devraient désigner des rapporteurs nationaux indépendants sur la prostitution et la traite des êtres humains afin qu'il collabore étroitement avec la société civile, notamment avec les organisations de femmes;
- Il y a lieu d'élaborer une législation qui érige en infraction l'achat et non pas la vente de services sexuels, soutienne les victimes grâce à de solides stratégies de sortie et renforce les moyens dont disposent la police et le pouvoir judiciaire pour poursuivre les consommateurs de services sexuels, les proxénètes et la criminalité organisée.

Nous sommes également préoccupés par le recours à la maternité de substitution. Il s'agit d'une atteinte à l'intégrité corporelle, à la dignité et aux droits fondamentaux des femmes ainsi qu'une atteinte aux droits de l'enfant. Il est urgent que l'ONU étudie et établisse du point de vue des droits de l'homme le fondement qui justifie l'abandon de ces pratiques.

- Nous demandons que soit nommé un rapporteur spécial international sur la maternité de substitution afin d'évaluer l'étendue de l'exploitation commerciale du corps des femmes et d'établir les principes fondamentaux relatifs aux droits de l'homme qui protégeront les droits des femmes et des enfants dans les situations de maternité de substitution.

Environnement, changement climatique et développement durable

Les modifications de l'environnement et le changement climatique sont les défis les plus importants auxquels le monde se trouve confronté. Les femmes doivent être impliquées dans la définition des besoins, la discussion des solutions et participer à la prise de décisions. Il convient de donner la priorité à l'étude des conséquences que le changement climatique a sur les femmes. La production alimentaire, l'accès à la nourriture, à l'eau et à l'énergie, la réduction des risques de catastrophe, la gestion des ressources, les transports et les innovations technologiques qui réduisent l'impact sur l'environnement sont autant de questions

qui exigent la participation des femmes si l'on veut trouver des solutions. Les femmes sont sous-représentées dans tous les domaines et à tous les niveaux des mécanismes politiques et de la prise de décision visant à assurer un développement durable. La responsabilité de lutter contre les polluants, leurs émissions et leur effet sur la santé humaine et la société incombe souvent aux femmes. Le développement durable exige une approche globale intégrant une perspective sexospécifique fondée sur les situations écologiques, économiques et sociales. Il faut :

- Assurer la participation des femmes à la vie politique et à la prise de décision dans le cadre des mécanismes s'occupant des questions d'environnement et de climat. Faire intervenir les femmes à cinquante pour cent dans toutes les négociations internationales sur le changement climatique, l'environnement durable et la réduction des risques de catastrophe;
- Mettre en place des mécanismes internationaux de contrôle visant à éliminer les polluants et à faire payer les pollueurs. Faciliter la mise en place d'une économie verte et d'emplois verts;
- Protéger la santé sexuelle et génésique des femmes ainsi que leurs droits lors des catastrophes environnementales et climatiques et empêcher la violence à l'égard des femmes et des enfants ainsi que leur traite au cours des catastrophes naturelles.

Nouvelles technologies et médias

Une participation et une représentation égales des femmes au sein des médias sont vitales pour garantir un discours démocratique.

Les progrès technologiques rapides assurent certes plus de débouchés mais creusent l'écart de participation entre les femmes et les hommes. L'absence de politiques adoptées pour assurer la régulation de l'Internet a entraîné à l'égard des femmes actives au sein des médias sociaux une hostilité et un harcèlement croissants qui menacent d'empêcher les femmes de s'exprimer dans la sphère publique.

Nous sommes profondément préoccupés par les représentations stéréotypée et sexistes des femmes dans les médias qui favorisent la perception des femmes comme des objets sexuels et dégradent leur rôle dans la société. Le respect des droits fondamentaux des femmes s'en trouve diminué et un lien peut être établi entre ces représentations et la violence à l'égard des femmes. L'augmentation massive de la pornographie et de la pédophilie sur l'Internet constitue un préjudice pour les filles et les garçons, les femmes et les hommes et a, d'une manière générale, un effet négatif sur l'égalité entre les sexes. Il faut :

- Élaborer et mettre en place des modèles de participation et de représentation des femmes non stéréotypés au sein des médias du service public lesquels peuvent également être utilisés par des acteurs des médias commerciaux;
- Élaborer une législation contre la publicité sexiste et obliger les publicitaires à fournir des informations sur la retouche photographique des images.

Étudier l'impact de la pornographie sur l'égalité entre les sexes et l'adoption de mesures juridiques tendant à limiter la pornographie sur l'Internet.